



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
28.02.2013

Date de la convocation des conseillers :
28.02.2013

point de l'ordre du jour no:
08-A

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 8 mars 2013

Présents : Mutsch, bourgmestre, Spautz, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Codello, Baum, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

Absents : Huss, échevin, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Goetz, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Evolution de la sidérurgie et son impact sur la Ville d'Esch-sur-Alzette ; motion du KPL

Vu la motion présentée par le parti communiste luxembourgeois relative à l'évolution de la sidérurgie et son impact sur la Ville d'Esch-sur-Alzette, à savoir:

« Le Conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette,

- Considérant que la mainmise de Mittal sur Arcelor a été le résultat d'une OPA hostile, financée par les banques en vue de s'emparer des liquidités et réserves importantes d'Arcelor ;
- Considérant que toute l'opération avait donc un caractère essentiellement spéculatif, manquant de stratégie industrielle ;
- Considérant que par conséquent la nouvelle société a été plombée dès le début par des dettes importantes ;
- Considérant que par la suite aucun investissement stratégique n'a été effectué, le train moyen de Belval datant encore de l'époque d'Arcelor ;
- Considérant qu'au contraire Mittal a vendu Paul Wurth SA, le fleuron de la recherche industrielle dans le domaine de la sidérurgie, d'où étaient issues maintes technologies innovantes ;
- Considérant que la fermeture de l'usine de Schifflange constitue un préjudice important pour la ville d'Esch-sur-Alzette ;

invite le Collège des Bourgmestre et Echevins

- À faire appel à sa représentante à la Chambre des Députés ainsi qu'à tous les députés de la circonscription du Sud de prendre sur le plan national une attitude ferme contre toute politique de désindustrialisation et de financiarisation de l'économie luxembourgeoise ;
- D'introduire une taxe qualquée sur celle frappant les maison vides et les terrains à bâtir non utilisés et s'appliquant sur les terrains industriels, sur lesquels les activités ont été arrêtés ;

- De soutenir toute initiative allant dans la direction d'investissements dans le secteur productif ;
- De créer un comité de suivi de l'évolution industrielle composé de représentants des partis politiques, des représentants des syndicats et des sociétés civiles ;
- De stimuler une collaboration étroite et solidaire entre les communes du Sud afin de garantir une opposition forte à tout démantèlement de notre industrie créant des plus-values. »

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 3 voix oui, 1 voix non et 8 abstentions

la motion précitée.

en séance

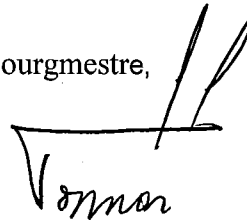
date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 21.03.2013
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal ff,



Le bourgmestre,



Vorner